



Certification des casques de protection pour l'industrie



Evolution de la norme EN397 : 2025

La norme EN397 est obligatoire dans le cadre du marquage CE des casques de chantiers.
Une nouvelle version a été publiée en 2025.

Ancienne version



Nouvelle version 2025

Pas de différenciation des types de casques

2 types de casques

1. protection contre les chocs sur le sommet
2. protection contre les chocs sur le sommet et en dehors du sommet

Positionnement du casque pendant les essais : libre

Positionnement du casque suivant un **Indice de Positionnement du casque (IPC)** à fournir par le fabricant

Utilisation d'une seule "fausse tête" pour les essais

Usage de la **plus petite** et de la **plus grande fausse tête**

Prise en compte de la hauteur de chute

Prise en compte de la **vitesse** de chute

Exigences dimensionnelles (espace libre...)

Exigence d'ergonomie
(évaluation du casque par un sujet d'essai)

Inflammabilité (contact avec une flamme)

Résistance à l'inflammation
(contact avec une pige chauffée)

Rupture de la jugulaire entre 150 et 250 N

Rupture de la jugulaire :
casques de type 1 : au dessus de 150 N
casques de type 2 : au dessus de 500 N

Nouveauté !

Nouvelles exigences de performance optionnelle :

- Pénétration en dehors du sommet
- Visibilité améliorée en plein jour et dans des conditions de faible luminosité
- Propriétés électrostatiques

Suppression des essais de déformation latérale



En bref



Les casques certifiés selon l'ancienne version de la norme peuvent être conformes en type 1 en refaisant des essais.



La certification des casques de type 2 nécessite une nouvelle conception par le fabricant

Apave certifie vos EPI



Apave, est l'organisme notifié français pour la certification des casques

depuis 2009, avec **1500 m2 de laboratoire** entièrement dédiés aux essais sur EPI



Un rayonnement international :

plus de 1500 clients dans le monde nous font confiance pour certifier leurs EPI



Nous testons aussi :

- les casquettes anti-heurts (EN812)
- les casques isolants (EN50395)
- les casques pour l'alpinisme et l'escalade (EN12492)

Une question ? Contactez-nous !

Notre équipe Apave dédiée à la certification des EPI est à votre écoute

En savoir plus sur la certification des EPI

france.apave.com



lem.fontaine@apave.com

